

RESEAU 2015

Pour la période du 7 au 12 mai (semaine 20), **40 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

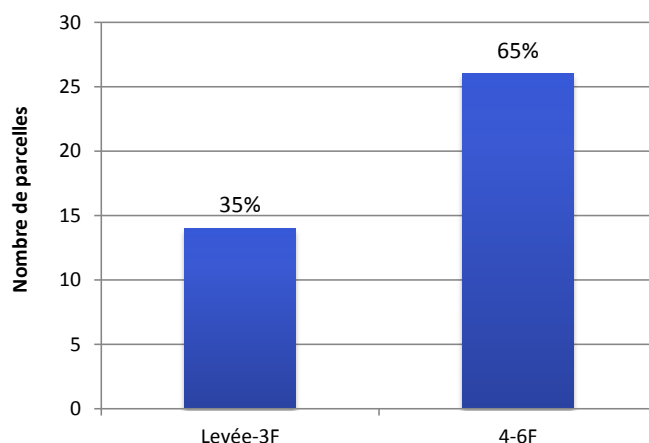
STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles a dépassé le stade 4 feuilles (65%). Les parcelles les plus avancées sont à 6 feuilles.

En termes d'évolution des stades, l'année 2015 est légèrement en avance par rapport à 2014.

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 20*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 20



PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation se poursuivent sur les 2 sites à Saint-Genouph (37) et Ouzouer-le-Marché (41). Cette semaine, le taux de chrysalidation est de :

- **0%** à Saint-Genouph.
- **4%** à Ouzouer-le-Marché.

Les taux de chrysalidation restent constants.

Suivi des vols

Les premières informations seront fournies dès la semaine prochaine (19 mai) pour la zone Sud Loire et dès le 27 mai pour la zone Nord Loire.

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages (cf. Annexe *Sommes de températures (base 10 depuis 01/01/2015)*).

Les sommes de températures (en base 10°C) observées en région Centre se maintiennent au-dessus des normales trentenaires (i.e. la médiane, courbe verte). On observe les écarts à la médiane suivants :

- +45°C.jours en moyenne pour les départements 18 et 37.
- +23°C.jours en moyenne pour le 28, 36 et 41.
- +13°C.jours pour le 45.

Les températures sont un facteur influant le développement nymphal des larves de pyrale. Elles restent au-dessus des normales de saison et augmentent de ce fait le risque d'une émergence précoce des papillons.

LIMACES

Contexte d'observation

De la levée au stade 6 feuilles, les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

Etat général

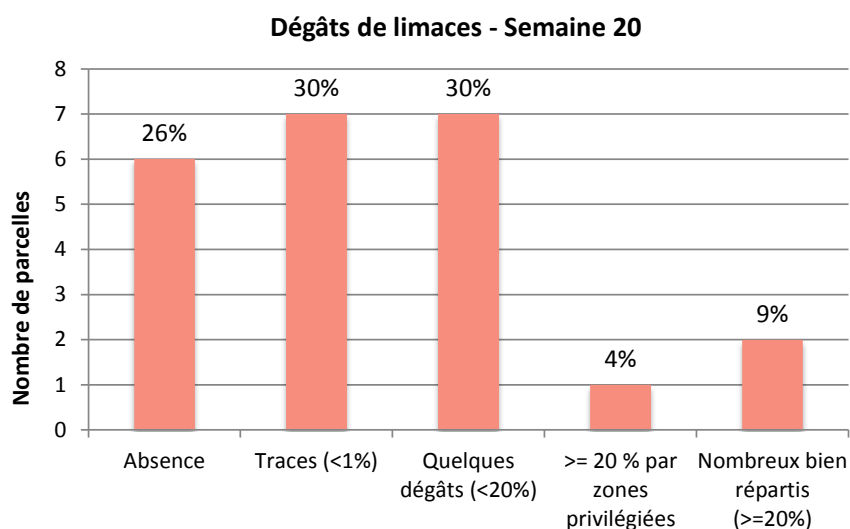
Cette semaine, des attaques ont été observées dans **17 parcelles** sur 23 observées :

- Des traces (dégâts <1%) sont signalées dans 7 parcelles situées dans le 28, 36, 41 et 45.
- Des dégâts plus importants (<20%) sont observés dans 2 parcelles du 18 et du 45.
- Des dégâts significatifs par zone ($\geq 20\%$) sont signalés dans 1 parcelle du 36 à Villentroy.
- Des dégâts nombreux bien répartis ($\geq 20\%$) sont observés dans 2 parcelles du 28 et du 36.



Source Photos : ARVALIS – Institut du végétal

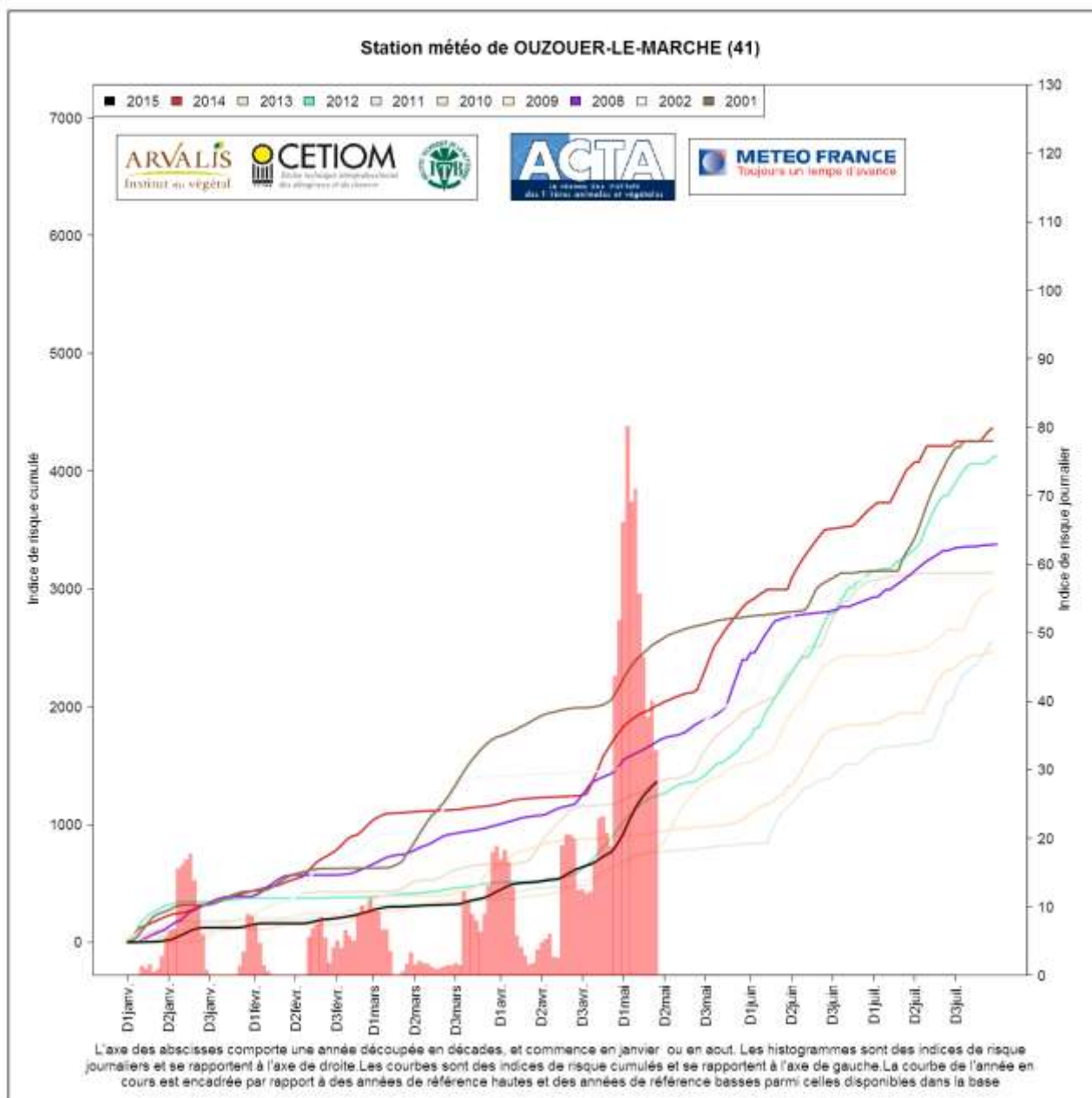
Les précipitations à venir seront favorables à l'activité des limaces. La vigilance est de mise.



Prévisions

Les informations du modèle limace de l'ACTA nous montre un niveau de risque actuellement moyen pour la campagne en cours (Graphique page suivante). L'indice de risque a fortement progressé ces deux dernières semaines. L'indice cumulé est supérieur à plus de 50% de ceux observés les années précédentes.

Les conditions climatiques enregistrées depuis fin avril (fortes précipitations, températures douces) sont notamment à l'origine de cette progression rapide. Les précipitations annoncées pendant la semaine à venir vont maintenir ce niveau de risque.



PUCERONS

Metopolophium dirrhodum :

Suivi en culture : Sur 18 parcelles observées, une présente de 1 à 10 pucerons/plante. Le seuil de nuisibilité est atteint. Une surveillance régulière des parcelles est recommandée.



Suivi en cuvette : Dans 4 départements de la région (18, 37, 41 et 45), des cuvettes servant à piéger les pucerons sont placées dans une parcelle de maïs. Chaque fin de semaine, les cuvettes sont relevées, les captures dénombrées et les pucerons identifiés. Les relevés hebdomadaires permettent d'obtenir une visualisation des flux migratoire des pucerons. Cette semaine, le flux migratoire de *Metopolophium d.* est nul.

Sitobion avenae :

Suivi en culture : Rien à signaler.

Suivi en cuvette : Rien à signaler.

Seuil de nuisibilité

ESPECE :	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées Ligne d'un vert plus foncé sur le dos</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</p> <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>

Crédit photo : AGPM

AUTRES OBSERVATIONS

Dégâts dus à des **oiseaux** observés dans 2 parcelle situées en Eure-et-Loir (faibles dégâts <20%) et dans le Loir-et-Cher (traces <1%).

Taupins signalés dans 1 parcelle du 36 à Le Blanc (traces <1%).

De faibles dégâts (<1%) de **mouches des semis** sont signalés dans une parcelle du 45.

Des traces de dégâts de tipules, vers gris (lupérine) et altises sont observées dans 3 parcelles respectivement situées dans le 36, 36 et 37.

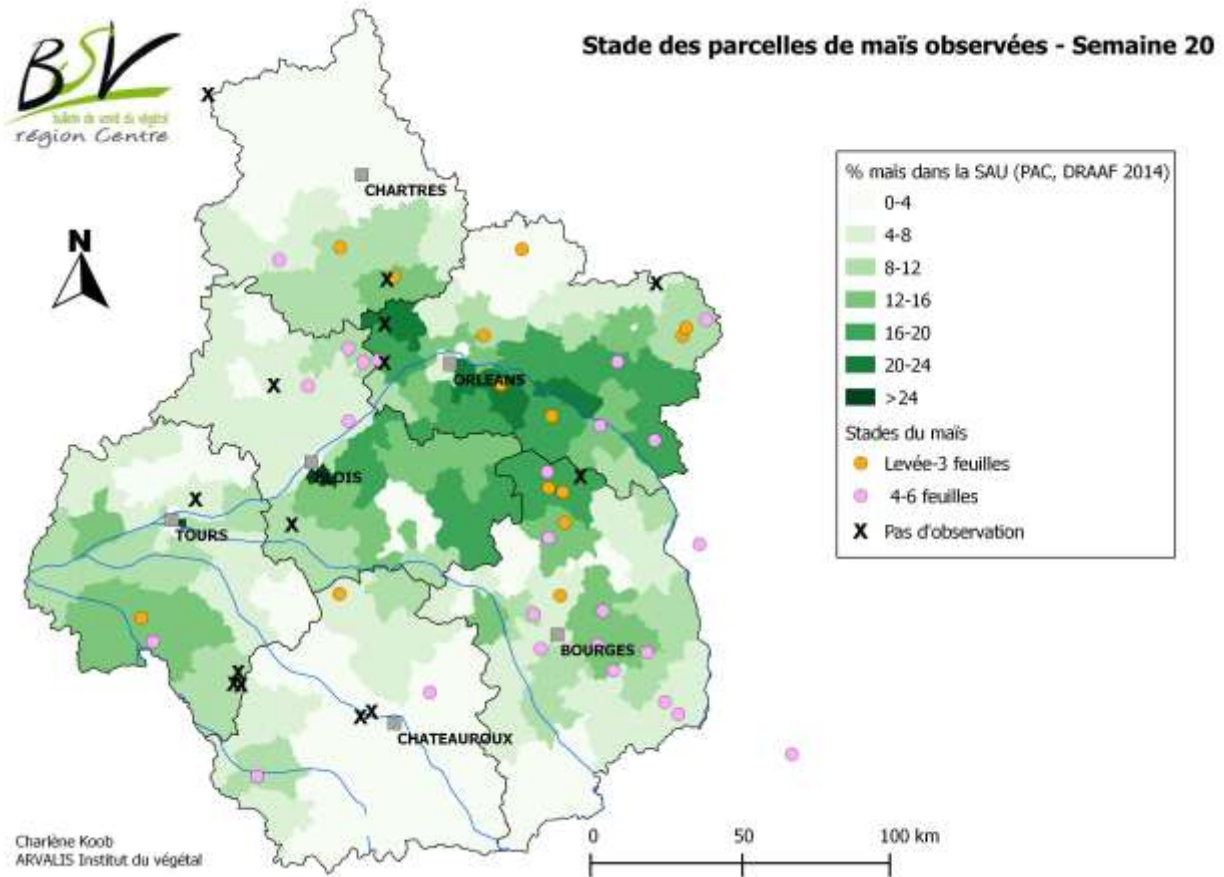
Prochain message : le mardi 19 mai 2015.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

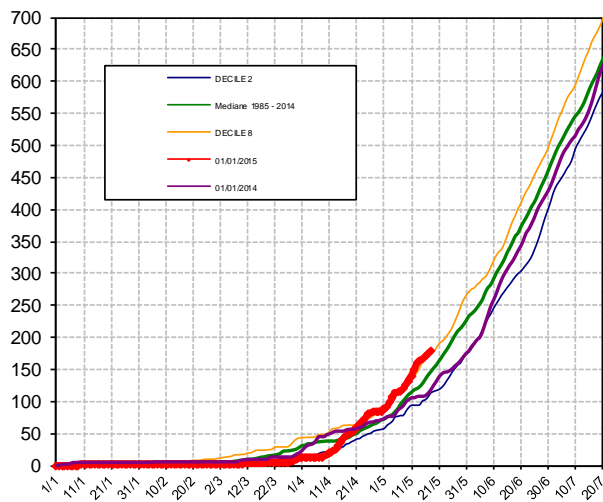
Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 20

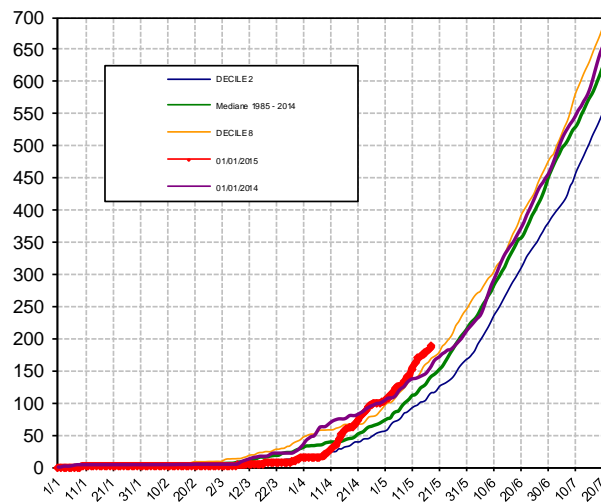


SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2015)

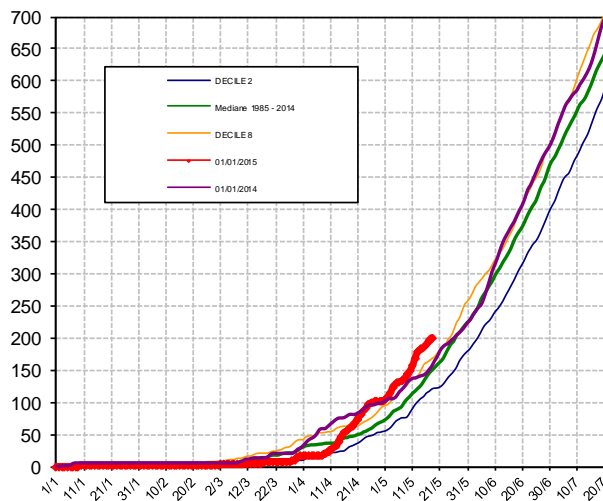
3601 01/01/2015 CHATEAUROUX-DEOLS



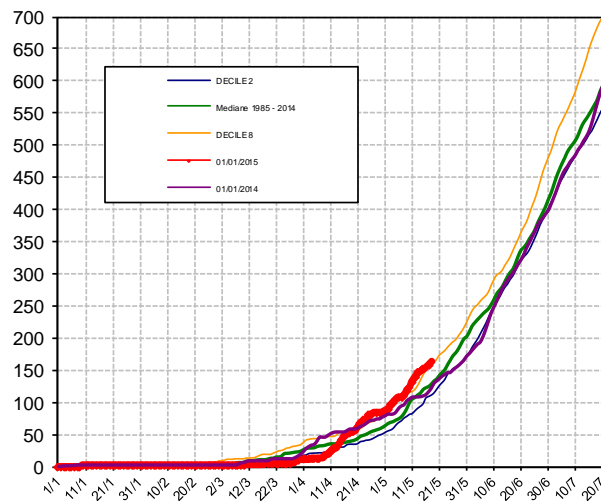
3701 01/01/2015 TOURS-PARCAY-MESLAY



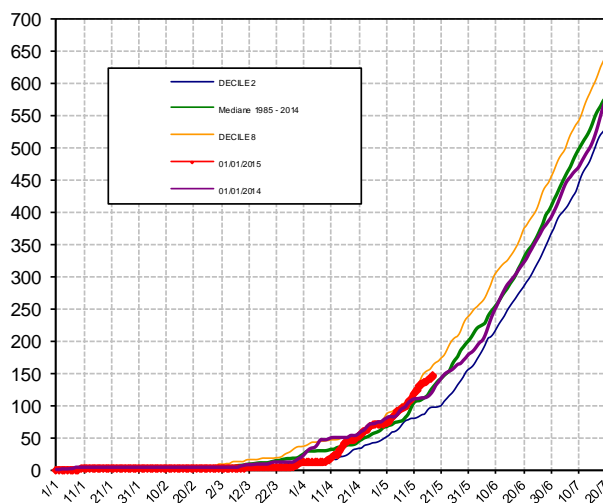
1801 01/01/2015 BOURGES



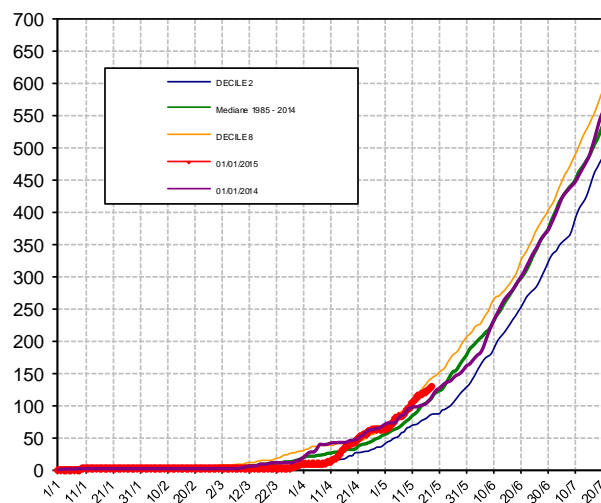
4102 01/01/2015 VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS



4501 01/01/2015 ORLEANS-BRICY



2801 01/01/2015 CHARTRES-CHAMPHOL



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.





Les abeilles butinent, protégeons-les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015